



Loyer demande par huissier correspond pas au bail

Par **zola82**, le **30/03/2009** à **14:00**

j ai du retard sur mes loyers mais je suis entrain de m arranger
mon propriétaire m a mis a lhuissier mais les sommes qu il me demande ne correspondent pas au montant du loyer meme l huissier a ete surpris
quel recours je peu avoir puis contester le commandement
merci

Par **superve**, le **02/04/2009** à **00:03**

Bonjour

Les sommes qui vous sont réclamées par l'huissier le sont en vertu de ce que lui a déclaré votre propriétaire.

Si ces sommes ne correspondent pas au loyer indiqué dans le bail, vous pourrez les contester devant le juge, lors de l'audience à venir dans le cadre de la procédure qu'il a engagé.

Avez vous vérifié que les montants ne correspondent pas aux loyers revalorisés comme il peut être indiqué au bail ?

Bien cordialement

Par **Solaris**, le **03/04/2009** à **22:11**

Il y a peut-être également le montant de la clause pénale qui peut être prévue dans votre bail et qui est généralement de 10%.